|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE**  **DE L’ELEVAGE ET DE LA PÊCHE**  **------------------\*\*------------------** |  | **RÉPUBLIQUE DU MALI**  ***Un Peuple – Un But – Une Foi***  **-----------------\*\*-----------------** |
| **Agence d’Aménagement des Terres**  **et de Fourniture de l’Eau d’Irrigation**  **------------------\*\*------------------** |  |
| **Projet d’Appui Régional a l’Initiative pour l’Irrigation au Sahel**  **------------------\*\*------------------** |  |

**Avis de sollicitation de manifestations d’intérêts N° 4 - 2021 – PARIIS-Mali –ATI - MAEP pour le recrutement du Consultant chargé des études d’impact environnemental et social de six (6) sous-projets de la 2ème Génération du PARIIS Mali (Tiessoula, Tiengola, Senou, Missango, Tingolé et Dantia)**

**Pays :** République du Mali

**Origine :** Ministère de l’Agriculture de l’Elevage et de la Pêche

**Nom du Projet :** Projet d’Appui Régional à l’Initiative pour l’Irrigation au Sahel (PARIIS – Mali)

**Financement : Banque Mondiale**

**Crédit IDA 6161-ML**

**Don IDA N°D253-ML**

1. Le Gouvernement du Mali a obtenu un crédit et un don de l’Association Internationale de Développement (IDA) de 25 millions de Dollars US pour la mise en œuvre du Projet d’Appui Régional à l’Initiative pour l’Irrigation au Sahel (PARIIS) et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce crédit ou don pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultant pour **la réalisation des études d’impact environnemental et social de six (6) sous-projets de la 2ème Génération du PARIIS Mali (Tiessoula, Tiengola, Senou, Missango, Tingolé et Dantia).**
2. **Objectifs de la prestation**

Le Projet d’Appui régional à l’Initiative pour l’Irrigation au Sahel (PARIIS) Mali recrute un bureau d’étude spécialisé pour la conduite de six (6) Etudes d’Impacts Environnemental et Social (EIES) assorties de leurs Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) respectifs, dans les sites deTiessoula, Tiengola, Senou, Missango, Tingolé et Dantia.

Les objectifs généraux de cette évaluation environnementale et sociale sont de consolider les impacts positifs des activités du projet en matière d’aménagement des bas-fonds et d’identifier et mettre en place des mesures d’atténuation des risques et impacts négatifs.

Les objectifs spécifiques de l’évaluation sont de :

* identifier, analyser et évaluer les impacts négatifs et positifs potentiels du projet sur l’environnement biophysique et socioéconomique ;
* proposer des mesures pour prévenir, minimiser, atténuer ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs, ou pour bonifier les impacts positifs potentiels des sous projets ;
* identifier les mécanismes permettant à la fois d’informer toutes les parties prenantes et tous les bénéficiaires (y compris les groupes marginaux et vulnérables) au sujet des caractéristiques des activités du projet et de tenir compte de leurs opinions et priorités (par le biais de consultations publiques);
* internaliser les coûts des dommages environnementaux et de mise en œuvre des mesures d’atténuation et/ou de bonification proposées (y compris par rapport aux mesures de renforcement des capacités des parties prenantes en matière de gestion environnementale et sociale) dans les coûts de développement de chaque sous projets.

1. **Responsabilité et taches du Consultant**

Le Bureau d’étude retenu aura la responsabilité d’assurer les tâches suivantes :

* la description sommaire des activités prévues dans le cadre du projet dans le corps du document et description détaillée des activités du projet en annexe;
* la description et l’analyse de l'état initial de l'environnement biophysique de la zone couverte par le projet et de ses zones d'influence directe et diffuse et de leur milieu humain;
* l’identification des principaux impacts environnementaux et positifs des activités du projet ;
* l’identification des principaux risques et impacts négatifs de nature environnementale et sociale des activités du projet ;
* l’identification et l’évaluation de toutes les mesures d’atténuation des risques et des impacts environnementaux et sociaux négatifs;
* la prise en compte des effets environnementaux et sociaux des variantes avec ou sans projet ;
* la proposition de mesures de compensation justes et équitables et accessoirement de conditions additionnelles d’amélioration de la qualité de vie des PAP ;
* la présentation des procédures concernant les consultations publiques pour l’information et la participation des parties prenantes à toutes les phases des sous projets ;
* l’identification des Personnes Affectées par le Projet (PAP), y compris les groupes marginaux et vulnérables ;
* la description des mécanismes de gestion des plaintes qui pourront être soumises par les parties prenantes ;
* l’identification de tous les acteurs (services techniques, autorités locales, organisations non-gouvernementales, associations de la société civile, groupements de producteurs, groupements de femmes, associations de jeunes, secteur privé, etc.) et leur responsabilisation pour mettre en œuvre les mesures proposées ;
* l’élaboration d’un système de renforcement des capacités en matière de gestion environnementale et sociale en faveur des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet (y compris les femmes et les jeunes) ;
* l’élaboration des plans de gestion environnementale et sociale (PGES), comprenant, entre autres choses, un système de surveillance technique et de suivi des mesures d’atténuation des risques environnementaux et sociaux ;
* l’estimation des coûts relatifs aux PGES, y compris par rapport aux mesures de suivi technique et surveillance et les initiatives de renforcement des capacités) ;
* l’élaboration d’un Plan d’Action de Réinstallation (PAR) et l’estimation de son coût.

1. Le Ministre de l’Agriculture de l’Elevage et de la Pêche à travers le Coordinateur National du PARIIS Mali invite les candidats admissiblesà manifester leur intérêt à fournir des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services ainsi sollicités (Référence du consultant, le nombre d’années d’expérience, les références concernant l’exécution de contrats analogues et les expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel permanent, etc.).
2. **Profil du consultant**

Le Consultant devra être un bureau d’Etude spécialisé dans les études environnementales et sociales, ayant une solide expérience avérée dans le domaine l’évaluation environnementale et sociale.

Le Personnel clé du consultant devra :

* avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux domaines clés d’intervention du projet PARIIS (irrigation, intensification agricole, transformation agricole, etc.) ;
* maîtriser les dispositions juridiques et institutionnelles encadrant les évaluations environnementales et sociales au Mali ;
* avoir conduit au moins trois (3) missions des études similaires au cours des cinq (5) dernières années ;
* connaître les politiques opérationnelles de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
* une expérience de projets de développement financés par la Banque Mondiale serait un atout.

Pour mener à bien la mission, le consultant mobilisera le personnel clé ci-après :

* **Un Expert en évaluation environnementale, Chef de mission**: titulaire d’un diplôme de Bac + 5 en Science de l’Environnement et jouissant d’une expérience d’au moins 10 années dans le domaine des évaluations environnementales et sociales. Il devra avoir une bonne maîtrise des exigences de la Banque mondiale notamment les procédures et le cadre environnemental et social. Il devrait en outre justifier d’une bonne expérience dans le secteur agricole et rural.
* **Un expert en développement social/ Sociologue :** de niveau minimum Bac+4 dans un domaine pertinent lié aux études sociologiques et ayant une expérience d’au moins 5 ans dans les études sociales; il devrait entre autres être capable d’identifier et d’analyser les diagnostics sociaux économiques des communautés dans le monde rural. Il doit avoir une expérience avérée dans la conduite de consultations publiques et groupes focus, et l’élaboration de Plan d’Action de Réinstallation dans le cadre d’un projet financé par la Banque mondiale.
* **Un expert en irrigation :** titulaire d’un diplôme de niveau Bac +5 minimum en Génie rural, Agronomie, ou disciplines similaires ayant une expérience d’au moins 5 ans dans les études de faisabilités APS/APD-DAO et le contrôle de travaux d’aménagement hydro-agricoles. Il devrait en outre justifier d’une bonne connaissance de la petite irrigation communautaire (irrigation de proximité).

Ces experts devront avoir une bonne connaissance de la langue française (lire, écrire et parler couramment). La connaissance du Bambara (parlé) serait un atout

1. **Rapports**

Les consultants fourniront :

* Un rapport provisoire des six études en français : en quinze (15) copies et une copie électronique (avec un résumé exécutif en français).
* Le rapport révisé des six études, intégrant les commentaires et suggestions du Comité technique interministériel d’analyse des rapports et de la Banque mondiale dans le document final.
* Le rapport final des six études (en cinq copies et en version électronique), intégrant des commentaires additionnels, avec un résumé exécutif en anglais.

1. **Durée de la prestation**

La prestation est prévue pour une durée maximum de soixante (60) jours.

1. Les Consultants seront notés sur 100 points et les dossiers seront analysés sur la base des critères suivants:

* **\*Critère 1** : l’expérience générale du consultant en rapport avec la mission en nombre d’année d’existence du consultant (total de 25 points à raison de 1,25 point par année d’expérience)
* \***Critère 2** : l’expérience pertinente du consultant en rapport avec la mission en nombre de missions similaires réalisées dûment justifiées par des certificats de bonnes fin (total de 65 points à raison de 2,5 points par EIES/PGES et PAR) ;
* \***Critère 3** : la connaissance de la zone d’intervention en nombre de mission similaires réalisées dans la zone, dûment justifiées par des certificats de bonne fin (1 points par mission similaire réalisée dans la zone dûment justifiée noté sur 10 points).

NB : *Les références fournies par les consultants doivent être accompagnées obligatoirement par des attestations de bonne exécution. Toute référence non accompagnée par une attestation de bonne exécution ne sera pas prise en compte*.

Les six (06) meilleurs consultants seront retenus pour figurer sur la liste restreinte.

1. Il est porté à l’attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l’AID » de janvier 2011 (édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014). (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d’intérêts sont applicables.

Les consultants peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives. La langue de soumission des dossiers est le français.

1. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « sélection fondée sur la qualification des consultants (QC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les manifestations d’intérêt doivent être déposées sous plis fermés ou par courrier électronique (uniquement sous format non modifiable) avec la mention « **Manifestation d’intérêt pour le recrutement d’un consultant chargé de la réalisation des études d’impact environnemental et social de six (6) sous-projets de la 2ème Génération du PARIIS Mali (Tiessoula, Tiengola, Senou, Missango, Tingolé et Dantia)**» au plus tard **le 18** **février 2021** avant 16 h 00 (TU) à l’Unité de Gestion du Projet d’Appui Régional à l’Initiative pour l’Irrigation au Sahel (PARIIS MALI) Hamdallaye ACI 2000 Bamako, Rue 333 Porte : 16 ; Tél. : 20 23 33 46 / 20 23 34 20 / 66 73 05 64 ; Email : hamedtraore303@gmail.com / [bdembele@pariis.org](mailto:bdembele@pariis.org/)

**Bamako, le 4 février 2021**

**Le Coordinateur National**

**Dr Lamissa DIAKITE**

Chevalier de l’ordre National